

ASSOCIATION AMICALE DES RÉSIDENTS DE LA CHAPELLE D'ABONDANCE

Adresse de toutes
correspondances
AARCA
6 Route du Petit Chaillot
45530 VITRY-AUX-LOGES
info@aarca74.com
☎: 02.38.59.49.83
Siège social : BAKOUA B
180B, route des Contamines

A.A.R.C.A.

Pour les adhésions: adhesion@aarca74.com
INTERNET: www.aarca74.com/

Éditorial

Ces temps de grands bouleversements et de grandes incertitudes pour les Français terminent une année scolaire où les résidents secondaires que nous sommes ont été accusés de tous les maux et sévèrement punis. Disons plutôt que les politiques locaux ont trouvé des boucs émissaires parfaits pour justifier les problèmes que posent le « toujours plus de constructions » et en profiter pour regarnir leurs caisses mises à mal par la crise énergétique et un train de vie qui croit avec l'altitude.

Qui va nous plaindre ?

« Si nous avons les moyens d'avoir une résidence secondaire, nous pouvons payer! »

Fini le temps de la résidence secondaire que les parents transmettaient à leurs enfants puis petits enfants et qui faisaient tourner les petites stations. Maintenant on veut de la résidence de tourisme, haut de gamme pour des touristes à fort pouvoir d'achat, avec une forte rotation pour un remplissage maximum afin de faire tourner les remontées mécaniques. On peut le comprendre.

Espérons que ce modèle conçu pour une clientèle exigeante et volatile pourra perdurer quand les conditions d'enneigement deviendront vraiment aléatoires et que ces clients n'en auront pas pour leur argent.

Il faudrait aussi se préparer à cela.

En attendant, nous aurons plaisir à retrouver nos « chères » montagnes, la beauté des Cornettes ou des Dents du Midi le soir, le bruit de la Dranse, les alpages avec le tintement des cloches et leurs magnifiques lacs, les tables des restaurants de la Chapelle et à nous retrouver le 11 août à la Fête des Bûcherons pour discuter un peu.....

Les grandes dates de l'été en Vallée d'Abondance

13-14/7 : Abondance : Journée artisanat d'art

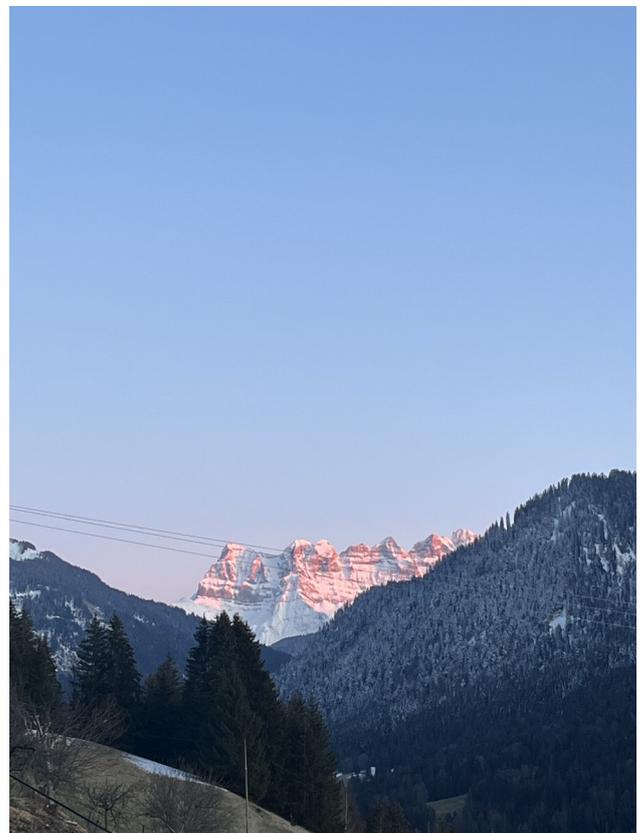
Place du Tertre : concours de peintres

15/7 La Chapelle: Fête nationale. Concert et feu d'artifice

21/7 : La Chapelle: Vide-greniers

27/7 : La Chapelle: Concert musical'été 17h

27-7 Abondance: Abondance d'accordéon, déambulation, guinguette



Coucher de soleil sur les Dents du Midi

28/7 La Chapelle: Fête de l'accordéon dès 11h aux Aiguillettes, rando, VTT

31/7 : Abondance: Abondance de chanson française avec Mathis Paulin

03/8 : Abondance: Concerts autour de Marc Lavoine et Tina Turner

04/8 : Châtel : Fête de la S Laurent

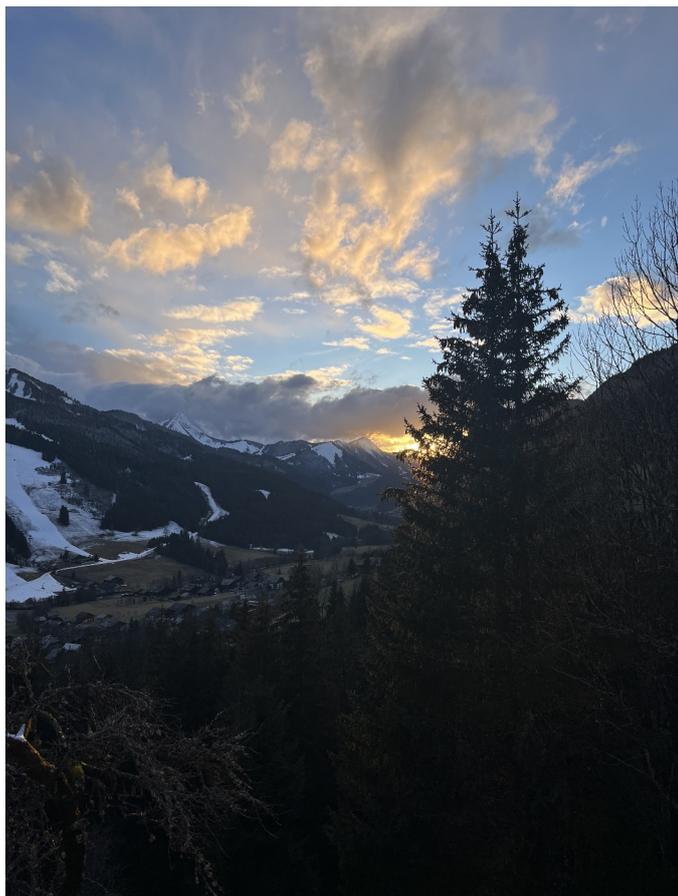
5-6-7/8 La Chapelle: Cirque de Vérone

7/8 Abondance :Tribute Florent Pagny. Dîner-concert

10/8 Abondance: journées de l'artisanat

11/8 La Chapelle: Fête des bûcherons de 10h à 18h
Stand AARCA

14/8 Abondance: Tribute Kendji. Dîner concert
 15/8 Abondance: Fête des Chardons Bleus
 17/8 Châtel: Marché de la Belle Dimanche
 18/8 Châtel: La Belle Dimanche à Plaine Dranse, fête des alpages
 25/8 La Chapelle: Rassemblement de véhicules anciens
 21/9 Journées du patrimoine
 A la Chapelle: Tous les mardis soirs: marché nocturne devant la mairie
 Les vendredis matins : marché
 Les vendredis soirs : Tournée des Terrasses. Concert dans un bar/restaurant du village.



Fin de saison d'hiver, la face nord fait de la résistance

Activités d'été de l'AARCA

Jedi 1^{er} août : traditionnelle rencontre des résidents des associations des Portes du Soleil
 Ce sont nos amis des Gets qui organisent la traditionnelle rencontre cette année

8h00 : Départ de la Chapelle en bus, place de l'église

- 9h00 : Accueil Place du Limonaire avec café et viennoiserie
- 9h30 : Randonnée sur le mont Chéry avec étape à la poterie de Lassare pour groupe « Sportifs »
 ou : Visite du musée de la Musique Mécanique puis chasse aux trésors patrimoniaux

animés par Lucie pour le groupe « détente » en demi-groupes avec inversion vers 11 h.

• 12h 30 : pot d'accueil offert par la municipalité en présence de Monsieur le Maire et autres représentants des Gets

Pique-nique **tiré du sac** avec animations de musique mécanique

- 15h00 : Spectacle surprise au Théâtre de verdure
- 16h30 : fin de la journée

Le bus est pris en charge par l'AARC et l'AARCA

Dimanche 11 août

Toute la journée : Fête des bûcherons ;

L'AARCA tiendra son stand, c'est l'occasion de venir nous rencontrer et d'échanger.

Dimanche 11 août : voyage organisé par l'AARC

(les adhérents de l'AARCA peuvent participer)

Journée Canal : départ de la Chapelle à 7h35

10 H Embarquement à Chanaz (lac du Bourget)

Pour une croisière de 2H 15

12H 30 Repas restaurant - Dégustation de Vins de Savoie

15H 30 Visite de l'abbaye de Hautecombe,

Le transport sera assuré par la Ste Gagneux, coût pris en charge par l' AARC et l'AARCA. Retour vers 21h30

La participation à cette journée Canal sera de 40 € par personne (avec le repas).

Règlement à l' inscription, date limite : 28 juillet.

Préciser : Nom et prénom des participants, ainsi que leur numéro de portable.

Inscriptions auprès d'Alain Haustrate :

adhesion@aarca74.com ou 06.76.40.14.32

Mardi 13 août : Assemblées générales des FESM74 et FARSM à Chamonix. L'AARCA y sera représentée par Alain Haustrate et Jacques Cévost.

Randonnées pédestres

Cette année, Alain vous propose le menu des randonnées pédestres à la carte :

Assez facile:

– Le mont Ouzon depuis le col du Corbier, durée 3h30 643m de dénivelé

– Boucle de la pointe du Midi depuis Châtel durée 3h30, 641m de dénivelé

Moyen :

– Lac de Chésery par la Tovassière depuis Morgins, durée 5h30 763m de dénivelé

Difficile:

– Le Mont de Grange depuis Pré la Joux, durée 6h30 1159m de dénivelé

– Les lacs d'Antème depuis Champéry, durée 6h 982m de dénivelé

Si vous êtes intéressé-e merci de contacter Alain et de lui donner les dates de votre séjour et les randonnées que vous souhaitez faire. Il proposera des dates en fonction du plus grand nombre.

C'est à la carte et c'est gratuit !

adhesion@aarca74.com

Ces activités sont organisées par l'AARCA avec des accompagnateurs bénévoles pour ses membres qui pratiquent **sous leur pleine et entière responsabilité.**

Informations locales

Rencontre avec M Gérard David-Cruz , Maire de la Chapelle

Le projet d'aménagement de l'entrée ouest n'a pas avancé, il nécessite un partenariat public/privé avec l'aménageur foncier.

L'aménagement de la nouvelle mairie devrait aboutir pour 2025. Il comprendra une salle de mariage, une salle de réunion et un accueil postal (coût : 2,4M€)

Ancienne poste : le permis de construire est accordé mais les accords de subventions ne sont pas encore parvenus. Le projet ne sera réalisé que s'il est bien subventionné (coût estimatif : 1,7M€).

Projet d'enfouissement des réseaux électriques au Ryz : 689 000€ à la charge du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de Hte Savoie (SYANE). Participation de la commune: 246 000€

La commune investit environ 100 000€/an pour la voirie. Elle est dans une démarche de rationalisation du personnel et des dépenses liées.

L'installation d'un centre de secours sur les terrains communaux Sous-le-Saix n'en est qu'aux premières discussions.

L'appel d'offres pour la Délégation de Service Public (DSP) pour la gestion des remontées mécaniques (comprenant l'investissement et le fonctionnement des navettes) va être lancé. Le nouveau délégataire sera désigné avant l'hiver.

La commune est concernée par l'invasion de la renouée du Japon, principalement sur les rives de la Dranse. Le personnel est sensibilisé à ce problème.

Au conseil municipal

24/01/2024

Bilan des contrats travaux de maintenance 2023 des remontées mécaniques : 355 000€

Opération d'enneigement au Crê-Béni : 1,479 M€

Travaux de démontage du télésiège du Tromby : 48 000€

La modification du PLU concernant l'optimisation des Opérations d'Aménagement et de

Programmation (OAP) et la suppression du projet de parking souterrain est approuvée. Les avis formulés (*notamment par l'AARCA*) ne justifient pas d'amendement du projet.

05/04/2024

Pas d'augmentation des taux des taxes locales en 2024. Produit attendu : 2,68M€(millions d'€)

Budget des remontées mécaniques : Fonct : 1,69M€

Investissement: 1,61M€

Budget commune : Fonctionnement: 4,48M€

Investissement : 4,35M€

Dont 875 000€ de subvention au budget des RM et 59 000€ au budget des forêts.

Subventions principales :

Garderie Les Gattions : 65 000€

Ski-Club (alpin) : 15 000€

Chablais-Nordic (ski nordique) : 3 500€

Football-club : 7 500€

Total subventions : 102 000€

NDLR: Pour une commune très endettée, la Chapelle continue d'investir largement. La DSP des remontées mécaniques ne fait pas baisser la participation des contribuables. Les forêts ne génèrent aucune recette en 2024 et les dépenses sont à la charge du contribuable. Les subventions aux associations sont toujours très généreuses pour une commune de cette taille.



Printemps à la Côte (Photo JN Gauthier)

L'Association des Bénévoles de la Chapelle

Derrière Jean-Louis Lallier-Gollet, un groupe de bénévoles s'active pour aider à l'organisation des manifestations organisées à la Chapelle. Des adhérents de l'AARCA se joignent à eux en fonction de leur présence pour donner un coup de main, servir le vin chaud aux descentes aux flambeaux. Si vous souhaitez vous joindre à eux, contactez Jean-Louis qui vous avertira des manifestations.

lallier-gollet.jl@wanadoo.fr



2 adhérentes de l'AARCA intégrées au groupe de bénévoles : une façon de monter son attachement au village

Point sur la taxe d'habitation 2024

La majoration de la taxe d'habitation des résidences secondaires (THRS) de 30 % votée par le conseil municipal en 2023 s'applique depuis le 1^{er} janvier et s'ajoute aux 15 % subis en 2023 sur les taux des deux taxes (taxe d'habitation et taxe foncière) et aux 75% d'augmentation pour la communauté de communes. L'augmentation totale entre 2022 et 2024 est donc d'environ 50% pour nous.

Cette augmentation n'est pas liée, comme on peut l'entendre parfois, à une baisse de revenus liée à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales puisque les communes ont récupéré une partie équivalente de la taxe foncière perçue auparavant par les départements.

Plus de détail et beaucoup d'autres informations sur le bulletin municipal de la Chapelle accessible en ligne ou à l'accueil de la mairie.

https://www.mairielachapelledabondance.com/img/pdf/LCA_BM30_compressed.pdf

Élections législatives du 30 juin

5^{ème} circonscription de la Haute-Savoie

Député sortant : Anne-Cécile Violland (Horizons)

Candidats :	Résultat à la Chapelle	%
Anne-C Violland (Ensemble - coalition présidentielle)	: 32,9	
Jean-Baptiste Baud (Nouveau Front populaire)	: 10,2	
Quentin Taïeb (alliance LR-RN)	: 40,5	
Sacha Poidevin (Reconquête)	: 0,8	
Chrystelle Beurrier (Divers droite)	: 8,3	
Daniel Magnin (Régionaliste)	: 4,6	
Nicolas Bal (Régionaliste)	: 2,1	
Michelle Bally (Extrême gauche)	: 0,7	

Deuxième tour

Quentin Taïeb (alliance LR-RN)

Anne-Cécile Violland (Ensemble - coalition présidentielle)

Retrouvez l'AARCA sur Facebook

<https://www.facebook.com/Association-des-R%C3%A9sidents-de-la-Chapelle-dAbondance-AARCA-326693784593456>

Adhésion 2024

Si ce n'est déjà fait, renvoyez votre chèque de 15€ à : Alain Haustrate, ou mieux, payez par virement en **indiquant clairement votre nom.**

Alain Haustrate

93 chemin des Gentianes, Appt 9

74360 La Chapelle d'Abondance

adhesion@aarca74.com

Si vous ne recevez pas de rappel lors de l'envoi des bulletins, c'est que votre cotisation est à jour

Parlez de notre action à vos voisins, amis, et à vos réunions de copropriété. Plus nous serons nombreux, plus nous serons représentatifs.

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE				LA BANQUE POSTALE
Établissement	Guichet	N° de compte	Clé RIB	
20041	01017	0242918Z028	03	
IBAN - Identifiant international de compte				
FR55 2004 1010 1702 4291 8Z02 803				
BIC - Identifiant international de l'établissement				
PSSTFRPPGRE				
DOMICILIATION :				
LA BANQUE POSTALE - CENTRE FINANCIER				
69900 LYON CEDEX 20				
TITULAIRE DU COMPTE :				
ASSOC AMICALE DES RESIDENTS DE				
LA CHAPELLE D ABONDANCE AARCA				
CHEZ MR CEVOST				
LE BAKOUA A				
RUE DES CONTAMINS				
74360 LA CHAPELLE D ABONDANCE				

Responsable de la rédaction et de la publication : Jacques Cévost (info@aarca74.com).